

**DISCOURS D'OUVERTURE DES JOURNEES DU MARCHE FINANCIER DE
L'AFRIQUE CENTRALE/ JMFAC PAR LE MINISTRE DELEGUE AUX FINANCES**

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions Diplomatiques,

Monsieur le Président de La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale,

Monsieur le Représentant de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale,

Messieurs les membres du Collège de la COSUMAF,

Madame la Présidente du Conseil des Marchés Financiers de Tunisie et Présidente de l'Institut Francophone de Régulation Financière (IFREFI),

Madame le Directeur Général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières du Maroc,

Monsieur le Secrétaire Général du Conseil Régional d'Epargne et des Marchés Financiers de l'UEMOA,

Monsieur le Président de la Commission des Marchés Financiers du Cameroun,

Monsieur le Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale,

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,

Avant toute chose, je souhaiterais remercier les institutions du Marché Financier de l'Afrique Centrale pour avoir bien voulu m'inviter à prendre part à ces Journées du Marché Financier de l'Afrique Centrale organisées à Libreville.

C'est pour moi un réel plaisir et un agréable devoir de vous recevoir ce jour à Libreville où vous aurez à débattre, pendant trois jours, sur nombre de questions qui relèvent des problématiques des marchés de capitaux et de la régulation financière. Les discussions et échanges qui vont avoir lieu à cette occasion vont surtout édifier les acteurs de marché et l'opinion sur l'importance du marché boursier et les perspectives offertes par celui-ci pour les économies de la sous région.

**Excellence Mesdames, Messieurs,
Distingués Invités,**

Il me plaît de vous rappeler que la mise en place d'un Marché Financier Régional obéit à un besoin de financement des investissements longs des économies de la CEMAC. Créé pour être un véritable moteur de l'intégration régionale, le Marché Financier de l'Afrique Centrale est une émanation de la volonté politique qui lui a assigné plusieurs objectifs à savoir:

- favoriser la collecte de l'épargne longue pour l'orienter vers le financement des investissements productifs ;
- encourager la désintermédiation financière ;
- réduire les coûts financiers ;
- assurer la diversification des moyens de financement ;
- moderniser le système financier en vue de soulager la Banque Centrale des activités de financement.

Autant d'objectifs qui ne peuvent se réaliser qu'au moyen des efforts à consentir afin d'asseoir durablement un développement harmonieux et stable du Marché Financier de l'Afrique Centrale.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'organisation des « Journées du Marché Financier de l'Afrique Centrale / JMFAC » qui se veulent être, aujourd'hui et dans l'avenir, un lieu privilégié de discussion, d'échange d'expérience, de transfert de savoir sur les sujets d'intérêt commun relatifs au marché boursier et à la régulation financière.

Les « JMFAC » vont donc constituer un évènement majeur dans la vie de notre marché naissant en permettant :

- de contribuer fortement à l'élévation de la culture boursière ;
- de créer un cadre d'animation qui favorise des rencontres et des échanges de connaissance entre décideurs de la sous région ;
- de favoriser le rayonnement de la place financière de Libreville et de la CEMAC.

Toutefois, afin d'optimiser le développement du Marché Financier Régional, d'autres mesures d'accompagnement devront être prises et les Etats doivent continuer à manifester leur volonté politique. A l'instar des expériences connues sous d'autres cieux, les Etats de la sous-région devraient faire preuve d'un certain volontarisme pour continuer à aider le marché financier.

- Une première mesure nécessaire concerne l'adoption d'un cadre fiscal incitatif et unifié, de nature à favoriser l'intervention des épargnants, investisseurs et autres agents économiques de notre sous-région et afin d'atteindre un niveau soutenu de transactions sur le marché. Les mesures fiscales incitatives se traduiront par des réductions d'impôts sur les transactions et les revenus de placement, des abattements ou des exonérations d'impôts sur les sociétés, des exonérations d'impôts sur les plus-values de cession des valeurs mobilières ;
- Une seconde mesure fondamentale, d'une très grande nécessité, concerne la décision de réaliser les privatisations d'entreprises publiques sur le Marché Financier Régional. Ces entreprises pourraient ainsi ouvrir partiellement ou totalement leur capital au public. La réalisation des privatisations par le canal du Marché Financier permet de développer un actionnariat populaire au sein de la CEMAC et d'augmenter l'épargne investie en valeurs mobilières ainsi que le nombre de sociétés cotées en bourse. Tous les grands marchés financiers de la planète ont pu bénéficier de mesures de cette nature, qui participent, par surcroît, d'une modernisation des pratiques de gestion des entreprises concernées et de leur croissance ; il conviendra donc de veiller à obtenir l'engagement des pouvoirs publics des Etats de la CEMAC à réaliser au moins partiellement leurs programmes de privatisation par recours au Marché Financier Régional ;
- Une troisième mesure de grande importance concerne l'intégration effective du Marché Financier Régional. En effet, l'on peut déplorer la coexistence de deux (2) bourses dans la sous-région. D'une part a été créée la Bourse Régionale, la BVMAC, dont le siège est établi à Libreville. D'autre part, a été mise en place la Bourse de Douala, avec le quitus des autorités camerounaises. La coexistence de ces deux bourses soulève de nombreux problèmes juridiques et place les investisseurs de notre zone et les éventuels investisseurs internationaux dans une certaine insécurité juridique, de nature à compromettre toute initiative d'investissement. Il y a là un véritable frein à l'intégration régionale et au développement du marché financier, compte tenu notamment de son étroitesse. Il conviendra là encore, de veiller à obtenir un investissement total de nos Etats en vue d'aboutir à un règlement définitif de ce problème et une intégration effective de notre marché financier régional.

On le voit, la mise en place du Marché Financier Régional est confrontée à de rudes défis qu'il faut relever pour que le cap de ses principaux objectifs soit préservé, à savoir :

- le développement, dans la zone CEMAC, d'un Marché Financier unifié, moderne et efficient, conforme aux meilleurs standards internationaux ;

- la contribution du marché financier à l'intégration régionale, à la croissance des entreprises, et au développement économique des Etats de notre sous-région.

**Excellence Mesdames, Messieurs,
Distingués Invités,**

Les intervenants qui vont se succéder durant ces journées sont tous experts de renom et praticiens. Ils sont soit régulateurs des marchés émergents (Maroc, Tunisie, UEMOA) ou des marché développés (France), soit acteurs de marchés boursiers émergents (BRVM, Douala Stock Exchange), soit intermédiaires de marché et auront pour mission de vous faire partager leur expérience.

Dans l'espoir que les échanges que vous aurez, tout au long de ces journées, seront fructueux, je déclare ouvertes les premières « **Journées du Marché Financier de l'Afrique Centrale** ».

Je vous remercie